Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Dhoulhajja 1442
23 Juillet 2021

N° 58

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1778**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1782**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1786**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1787**
Avis aux créanciers..... **1789**
Convocations
Sociétés anonymes **1790**
Divers
Avis au public..... **1792**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat des administrateurs du Président du conseil d'administration et du Directeur Général

Nomination de commissaire aux comptes

Société LE LOGEMENT

SA au capital de 1 044 630 Dinars

Siège social : Complexe ARIANA CENTER Escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 003123Z

CNSS : 35870-77

Il appert du :

1) Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2021 enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana le 3 juin 2021 sous le n°21702814, que :

Madame Halima Farhat Chaabouni et Messieurs

Tarek Chaabouni

Moez Ahmed Chaabouni

Slim Chaabouni

Hatem Chaabouni

Sont nommés administrateurs de la société pour une durée de trois ans soient 2021, 2022 et 2023 et jusqu'à la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2023 (30 juin 2024).

De même le mandat de Monsieur Mounir Hebaieb commissaire aux comptes de la société a été renouvelé pour les années 2020, 2021 et 2022.

2) Procès-verbal du conseil d'administration du 20 mai 2021 enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana le 8 juin 2021 sous le n°21702944, que les mandats de Monsieur Tarek Chaabouni Président du conseil d'administration et Monsieur Moez Ahmed Chaabouni Directeur Général de la société ont été renouvelé et ce pour la durée de leur mandat d'administrateur

Dépôt : Un exemplaire des PV de l'AGO et du conseil d'administration ont été déposés au RNE en date du 24/6/2021 sous le 202149897.

2021T00739SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs

Renouvellement du mandat du PDG

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société L'IMMOBILIERE DE L'ARIANA

SA au capital de 1 700 000 Dinars

Siège social : Complexe ARIANA CENTER Escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 35956K

CNSS : 81579-2

Il appert du :

1) procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2021 enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana le 24 mai 2021 sous le n°21702404, que :

Monsieur Moez Ahmed Chaabouni

Monsieur Tarek Chaabouni

Monsieur Slim Chaabouni

Monsieur Hatem Chaabouni

Sont nommés administrateurs de la société pour une durée de trois ans soient 2021, 2022 et 2023 et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Monsieur Talel Mabrouk est nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2021, 2022 et 2023.

2) Procès-verbal du conseil d'administration du 21 avril 2021 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 24 mai 2018 sous le n°21702404, que le mandat de Monsieur Moez Ahmed Chaabouni Président Directeur Général de la société a été renouvelé pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023 (30 juin 2024)

Dépôt : un exemplaire des PV de l'AGO et du conseil d'administration a été déposé au RNE en date du 02/6/2021 sous le n°202140509.

2021T00740SANB2

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le samedi 5 juin 2021 au bureau de la société à Djerba Midoun, enregistré à la recette des finances de Médenine le 28 juin 2021 sous le n° 21702052 quittance n°M050467, dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine, le 02/7/2021 sous le n°202153820, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2020.

- Les états financiers de l'exercice 2020.

- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.

- La proposition du conseil relatif à l'affectation des bénéfices.

- Les états financiers consolidés du groupe Société des Boissons de Tunisie relatif à l'exercice 2020.

2021R02008SANB2

Société Tout Transport

N° CNSS : 121256/06

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y

Code fiscal : 042153Y/A/M/000

En vertu du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le samedi 5 juin 2021 à Djerba Midoun, enregistré à la recette des finances de Médenine le 28 juin 2021 sous le n°21702053 quittance n°M050469, dont un exemplaire a été déposé au greffe du

Centre National du Registre des Entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine, le 30/6/2021 sous le n°202152928, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2020.

- Les états financiers de l'exercice 2020.

- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.

- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- La proposition du conseil relatif à l'affectation des bénéfices.

2021R02009SANB2

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES «S.A.H»

Société anonyme

Au capital de 65.345.762 D.T

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 492586 Z/A/M/000

Affiliation CNSS : 187163/50

Assemblée générale ordinaire

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/6/2021 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 23 juin 2021 sous le n°21705244, Quittance n°M67419, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 7/7/2021 sous le n°202155259, il a été décidé :

- Approbation des modalités d'organisation de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2020,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

- Quitus aux Administrateurs,

- Approbation des conventions règlementées,

- Attribution de jetons de présence au titre de l'exercice 2020

- Attribution de rémunération aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2020;

- Renouvellement de mandats des administrateurs, Jalila Mezni, Mounir El Jaiez et Chokri Mezni pour les exercices 2021, 2022 et 2023,

- Nomination de Vincent LE GUENNOU en tant que nouveaux administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023,

- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes, le cabinet CAF pour les exercices 2021, 2022 et 2023;

Procès-verbal du Conseil d'administration :

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration du 18/6/2021 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 5 juillet 2021 sous le n°21805599. Quittance n°M71737, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 7/7/2021 sous le n°202155259, il a été décidé :

- Renouvellement du mandat de Mr. Mounir El Jaiez en tant que Président du Conseil d'Administration pour les exercices 2021, 2022 et 2023 fixation de ses pouvoirs et rémunération;

- Renouvellement du mandat de Mme. Jalila Mezni en tant que Directrice Générale, pour les exercices 2021, 2022 et 2023 fixation de ses pouvoirs et rémunération.

2021401884SANB2

Augmentation de capital social par apport en nature et modification corrélative de l'article 6 des statuts

MALL OF SFAX

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital social de 1.000.000 DT

Siège social : Croisement de la Route Nationale 9 et de la Route Nationale 10,

Sidi Daoued, 2046, La Marsa - Tunis - Tunisie

Matricule fiscal : 1594598 B/A/M/000

Identifiant unique : 1594598B

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2021, enregistré à la recette des finances la Marsa, Tunis, le 22 février 2021, enregistrement numéro 21500997, quittance numéro M018138, dont une copie du projet a été déposée au Centre du Registre National des Entreprises le 18 mars 2021 sous le numéro AC01292021, il a été décidé d'augmenter le capital social par apports en nature de terrains, pour un montant de 5.840.600 DT et ce, pour le porter de 1.000.000 DT à 6.840.600 DT par l'émission de 584.060 actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune. L'article 6 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 28 juin 2021 sous le numéro 202151174, un exemplaire de chacune du procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2021 susmentionnée, du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 novembre 2020, de la déclaration de versement et de souscription du 25 juin 2021, de la liste du souscripteur et état du versement du 25 juin 2021 et du rapport du commissaire aux apports monsieur Mohamed Abidi en date du 14 juillet 2020.

2021401895SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

D'une société anonyme

Ne faisant pas appel public à l'épargne

EO DATA CENTER

Société anonyme

Au capital de 26.500.000 dinars

Siège social : Z.I Ennfidha Lot 47-48 Sousse

Identifiant unique : 1090273G/A/M/000

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Dénomination sociale de la société : EO DATA CENTER

Forme juridique : Société anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

Montant de l'augmentation du capital social : Quatre millions quatre cent mille (4.400.000) Dinars.

Siège social : Z.I. ENNFIDHA Lot 47-48.

Objet social : Services informatiques.

Durée : 99 ans.

Dépôt du projet : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 02 juillet 2021, Enregistrement n°1804283, Quittance n°5739 a été déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 (Centre National du Registre des Entreprises - Tunis) le 8 juillet 2021 sous le numéro AC91852021.

Nombre d'actions à souscrire : Quatre Cent quarante mille (440.000) actions à souscrire entièrement par conversion de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication au JORT de la présente notice;

Valeur nominale des actions à émettre : Dix (10) Dinars chacune.

Apport en nature : Néant

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pou toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde de bénéfices.

Dans le cas de liquidation, le produit de liquidation après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des Sociétés Commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2021401920SANB2

SOCIETE NOUVELLES DES ACCUMULATEURS NOUR S.A

Société anonyme

Capital social : 12.000.000 dinars

Siège social : Route de Sousse - km 6 Mégrine - Ben Arous

Identifiant Unique : 1027384F

Suivant :

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/6/2021 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 28/6/2021 sous Qn°5589 En°21804160), les actionnaires ont décidé de :

- Changer le mode de gouvernance;

- Adopter les statuts mis à jour.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21/6/2021 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 28/6/2021 sous Qn°5594 En°21804165), les actionnaires ont décidé :

- D'approuver la cession d'actions à la Société Monbat AD;

- D'autoriser le nantissement d'actions;

- D'accepter la démission d'administrateurs et de nommer en qualité d'administrateurs :

Mr Fethi Ghali,

Mr Salah Souki,

Mr Peter Bozadjiev.

Procès-verbal du conseil d'administration du 21/6/2021 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 29/6/2021 sous Qn°5608 En°21804177), les administrateurs ont décidé de désigner :

- Mr Fathi Ghali en qualité de président conseil,

- Mr Ramzi Ouni en qualité de directeur général.

Les procès-verbaux et les statuts mis à jour ont été déposées auprès du RNE sous l'identifiant unique n° 1027384F le 12/7/2021.

2021401923SANB2

Société Hôtelière de Développement Touristique

SA au capital de 3 600 000 DT

Siège social : Immeuble SOFIDE angle rue du métal

et rue des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434-78

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 1er Juin 2021, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - l'Ariana le 1er Juillet 2021 sous n°21704800, Quittance n°55991, il a été décidé de :

- Nommer les nouveaux administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023,

- Désigner Le cabinet Excor en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023,

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration réuni le même jour, enregistré le 1er juillet 2021 sous n°21704801, quittance n°55994, il a été décidé de :

- Elire Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023,

- Nommer Mr Hichem Hantous en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

- Nommer Mr Ahmed Ben Khalifa en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er juin 2021, enregistré le

1er juillet 2021 sous n°21704798, quittance n°55987, il a été décidé de mettre à jour les statuts de la société en application des dispositions de la loi n°52-2018 relative au registre national des entreprises et la loi n°47-2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Les procès-verbaux précités ont été déposés au Registre National des Entreprises le 06 Juillet 2021 sous n°202154695.

2021401926SANB2

YADIS HOLDING

SA au capital de 8 852 250 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle du métal et rue des entrepreneurs

ZI Charguia II - 2035 unis Carthage

Identifiant unique RNE : 0964787G

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - l'Ariana le 1er juillet 2021 sous n°21704804, Quittance n°56003, il a été décidé de :

- Nommer les nouveaux administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023,

- Désigner Mme Chiraz Drira en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration réuni le même jour, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - l'Ariana le 6 Juillet 2021 sous n°21704907 Quittance n°57153, il a été décidé de :

- Elire Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023,

- Nommer Mr Hichem Hantous en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Juin 2021, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - l'Ariana le 1er Juillet 2021 sous n°21704803, Quittance n°56000, il a été décidé de mettre à jour les statuts de la société en application des dispositions de la loi n°52-2018 relative au Registre National des Entreprises et la loi n°47 - 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Les procès-verbaux précités ont été déposés au Registre National des Entreprises le 7 juillet 2021 sous n°202155499.

2021401927SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ELARGIR L'ETENDUE DES POUVOIRS DU GERANT

Société «HERBEX» de Diverses Industries

Matricule fiscal : 1437460G/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/5/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 10/6/2021, reçu n°M003071, enregistrement n°21802861 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax sous le numéro 202152392 en date du 30/6/2021.

Il a été décidé de modifier l'article 11 des statuts de la société et l'approbation d'élargir l'étendue des pouvoirs du gérant Mr Habib Trabelsi en lui permettant d'acheter l'immeuble appelé «Al Bilsan 12» inscrit sous le titre foncier numéro 128341 Sfax, et ce quel que soit le prix en lui fournissant tous les pouvoirs nécessaires pour signer l'acte d'achat du titre en question et le paiement du prix et de signer tous les actes complémentaires nécessaire et son inscription au registre foncier.

2021X00850SRLB2

Approbation des états financiers

Renouvellement des mandats de la gérante et du commissaire aux comptes

GESTION ET PROMOTION IMMOBILIERE «GESPI»

S.A.R.L. au capital de 200 000 dinars

Siège social : Rue du Lac Mâlaren Résidence Tej El Bouheira - APPT n°6

Identifiant unique : 0492833V

Du P.V. des décisions ordinaires de l'associée unique en date du 30 juin 2021 enregistré à la R.F du Lac de Tunis en date du 7 juillet 2021 sous le n°21105059 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 13 juillet 2021 sous le n°202158393, il appert que l'associé unique a décidé :

1- L'approbation des étals financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

2- Le renouvellement des fonctions de la gérante Madame Sonia MAROUAI pour une durée de trois (3) années à savoir 2021, 2022 et 2023.

3- Le renouvellement du mandat de Madame Néjiba Chouk en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021401913SRLB2

SOCIETE TASMID INDUSTRY

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 1 070 000 dinars

Siège social : GPS Km 16 La Mornaguia Manouba 1110

I.U : 1127088G

En vertu d'ASSP en date du 14/6/202 enregistré à la recette des finances d'El Mornaguia le 25/6/2021 sous le n°21101335 Quittance n°M028250, la société TASMID SA RC n°B2635642009) I.U n°433302S a cédé la totalité de ses parts soit 96300 parts sociales qu'elle détient dans la société TASMID INDUSTRY comme suit :

1- 48150 parts sociales au profit de Mme Khedija Mouna Bent Ahmed Attar.

2- 48150 parts sociales au profit de Mr Abdelkader Bouzaien.

2021401919SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/5/2021 enregistré à la recette des finances Cité les Berges du Lac Tunis, le 8/6/2021, quittance n°M045135, enregistrement n°21203974.

La Société Tunisienne Animation Loisir Resto Rapide MAM'Z FOOD SARL, Matricule fiscal : 0943366/y demeurant à l'ppartement n°275 Bloc K cité jardin 1 Cité Tahrir Tunis a vendu à la Société Team Hotels & Resorts, Matricule Fiscal 1464599/E demeurant l'appartement Maram Palace Menzah 1 Rue Charles Nicole Menzah 1, la totalité du fonds de commerce de restaurant et pizza sis FARAH LIKE quartier sanaouber 7-1-3 les Berges du Lac 2 avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles sont reçues dans les délais légaux aux adresses de l'acheteur sus-indiquées dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

Le présent avis est publié au journal quotidien Chourouk du 24/6/2021.

2021T00731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/5/2021 enregistré à la recette des finances la Goulette, le 8/6/2021, quittance n°48289, enregistrement n°21203207.

La Société Tunisienne Animation Loisir Resto Rapide MAM'Z FOOD SARL, Matricule fiscal : 0943366/y demeurant à l' Appartement n°275 Bloc K cité jardin 1 Cité Tahrir Tunis a vendu à la Société Team Hotels & Resorts, Matricule Fiscal 1464599/E demeurant à l'appartement Maram Palace Menzah 1 Rue Charles Nicole Menzah 1, la totalité du fonds de commerce de restaurant et pizza sis Avenue Habib Bourguiba n°232 Kram Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles sont reçues dans les délais légaux aux adresses de l'acheteur sus-indiquées dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

Le présent avis est publié au journal quotidien Echourouk du 24/6/2021.

2021T00733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 29/4/2021 enregistré le 18/6/2021 à la recette des finances à la Goulette (Quittance n°52402 Enregistrement n°21203581 la Société SLEK représentée par ses deux gérants Khalifa Jadaa et Lotfi Benaziza a cédé à Monsieur Abdel Ali El Massoudi, Mostapha El Massoudi et Mohamed El Massoudi un fonds de commerce situé à l'avenue de l'environnement à coté de résidence LAZOURD ouina nord Tunis, les oppositions éventuelles doivent être adressées aux acheteurs à l'adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente vente. Cette vente a été publiée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien le 14/7/2021.

2021T00737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 27 Janvier 2021 quittance n°8124 enregistrement 21200635 Ahlem Hajar sis à la résidence diar Andalousie appartement D 6 étage 2 Ennasr 2 Ariana a vendu à Zeineb Sakouhi sis 6 rue Hadhra Maouet mutuette ville Tunis la totalité d'un fonds de commerce Pharmacie exploité au local rue 7 Novembre n°660 cité Ettadhamen (638 auparavant) avec ses éléments corporels et incorporels tous les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur et dans sa domicile dans vingt jours à partir de cette annonce a parue au deux journaux Echourouk et le Quotidien pour le 14/7/2021.

2021T00742FCCC2

Contrat de renonciation inconditionnelle d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 14/7/2021 à la recette des finances d' Ettadhamen, quittance n°M048351, enregistrement n°21202864, écrit par maître Mekni Hasneoui Manel, son bureau sis à n°60 rue Beb Bnet 3ème étage Tunis, Mlle Khaouatmia Nozha, titulaire de CIN n°07427595 délivrée à Tunis le 16/02/2008 a fait un renonciation inconditionnelle la totalité du fonds de commerce exploité du café 1ère catégorie sis à 362 Ibn khaldoun, Ettadhamen Ariana, et ce à Mme Hasneoui Karima, titulaire de CIN n°09459506 délivrée à Tunis le 18/9/2006 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La publicité a été signée dans le journal «le Quotidien» en français et le journal «le Chourouk» en arabe le 22/7/2021.

2021T00743FCCC2

Vente un actif commercial

Aux termes d'un contrat écrit daté le 24/6/2021 et enregistré dans la recette des finances le 8/7/2021 quittance numéro M022840. Madame Souad El Fetehali a vendu à Monsieur Akrem El Kouki tous les actifs commerciaux matérielle et immatérielle trouvés en complexe commercial de Marjen bloc B première étage. Les objections de l'acheteur seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette information au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 15/7/2021.

2021R01978FCCC2

Contrat de donation

Conformément au Contrat de Donation du 15/8/2013 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 16/8/2013 quittance n°M055969

déposé au Registre National des Entreprises le 24/02/2021 sous le n° 202116773 il a été effectué une donation par Madame Hadya Bent Abderahmen Ghariani Epouse Mohamed Esseyeh à sa fille Leila Bent Mohamed Ben Mohamed Esseyeh tout l'appartement n°05 sis au 2ème étage à droite de l'immeuble C6 résidence Nord Hilton Lots C et D. La donation englobe aussi toutes les parts sociales de la société «Riche Fil» S.A.R.L. Identifiant Unique : 0001870W ainsi que toutes les parts sociales de la société «RIVOLI» S.A.R.L, Identifiant Unique : 0033144W.

Tout créancier éventuel est appelé à présenter leur oppositions auprès du Gérant Mr M'hamed Ghidhaoui à son cabinet sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis ou par L.R.A.R à l'adresse suivante : B.P 141 Tunis Belvédère 1002 Tunis et ce dans les 10 jours qui suivent cette annonce.

2021R01989FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 30/6/2021 à la recette des finances de la Marsa, quittances n°60705 enregistrement n°21203753, Monsieur Mokhtar Boujnaih a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour l'exercice de tous commerce au n°83 rue Hedi Chaker, cité Eriath Marsa, Tunis, à Mme Houda Ben Mahjouba. Pris de vente neuf mille cinq cent dinars, publié au journal Echourouk le 7/7/2021.

Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur à son domicile au n°32 rue du pôle nord, Marsa ouest, Tunis et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2021R01993FCCC2

Extrait d'acte de cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 05 et 07 Mai 2021 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul le 6 juillet 2021 sous le n°21202706 reçu n°M045028 Monsieur Wissem fils de Moncef Gastli, détenteur C.I.N n°06340075 et Madame Jamila fille de Mahmoud Ben Abda, détentrice C.I.N n°06446015, résident Rue Marbella n°42 Nabeul; cèdent à Madame Baya fille de Khmaies Jazi, détentrice C.I.N n°01744083, résidente Rue Marbella n°09, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des téléphones portables et ses équipements sis à 09 Rue Marbella Nabeul enregistré au registre national des entreprises sous le n°12729431 ancien registre n°A51232052012.

Il a été fixé que les oppositions seront reçu au bureau du maître Soraya Jazi situé au 44 avenue Hédi Chaker immeuble Dimassi 3ème étage bureau n°1 Nabeul vingt jours (20j) à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021R01996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous - seing privé enregistré le 13/7/2021 à la recette des finances Tayeb el Mhiri Nabeul quittance M046464, monsieur Ouerchfani Bahi a cédé son fonds de commerce en tant que restaurant fast-food sis à la rue de Djerba Nabeul à Monsieur Ncir Samir, les oppositions éventuelles doivent êtres adressées à l'adresse personnelle du vendeur sis à la rue Elladhikia Nabeul dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel. Cette annonce a été publiée aux journaux, Echourouk et le Quotidien le 16/7/2021.

2021R02007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 17/5/2021, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 13/7/2021, sous n°21202020, quittance n°M032035, Mr Lotfi Ben Mokhtar Zayane, titulaire de la CIN n°04134323, a vendu et cédé à Mme Maram Bent Moez Ben Hédi Ben Taieb, titulaire de la CIN n°12894324, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente en détails des volailles et dérivés, sis à la Rue Togo n°11 Sahloul - Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur à son adresse sis 12 Rue Mars Kalaa Kébira Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 16/7/2021.

2021S00807FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 02 juillet 2021, quittance n°M035205 n° d'enregistrement 21201332.

Achref Dawas CIN n°08438506 demeurant à la Rue Marini à Sousse et Anis Ajmia CIN n°08462216 demeurant à Cité Akid à Sousse.

Cède et transporte à Housem eddine Bouchahda CIN n°04747077 demeurant à la Rue 4486 Cité Hwass Hrairia Tunis le fonds de commerce du fast-food "Royal Food" sis et exploite à la route de Kalaa Sghira Sousse, avec les éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront mises au local de fonds de commerce "Royal Food" Route de Kalaa Sghira, Sousse d'un délai de vingt jours après la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal "Echourouk" le 15 juillet 2021.

2021S00819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé le 14/6/2021, enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre Sousse le 22/6/2021, sous le n°21201229, quittance n°M032586, Mme Henia Bent Mohamed Houichi demeurant à cité Elmandra Zaouiet Sousse, titulaire de la CIN n°08439069 vends et cède à Mme Khitem Bent Mohamed Néji Gazbouri, demeurant à cité Elmandra Zaouiet Sousse, titulaire de la CIN n°09276849, la totalité de son fonds de commerce constitué d'un local pour vente de tout commerce et vente du tabac qui se situé à la rue Abedessalem Mimoune cité Boukhzar Bouhsina Sousse dans le local de monsieur Samir Kharoubi le dit fonds est inscrit au registre national des entreprises sous le n°1646691K. Les oppositions doivent

être adressées au maître Salem Ben Hadj Messaoudi titulaire de la CIN n°05572938 à son bureau sis rue 22 janvier immeuble gloulou 2 Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été déjà publiée au Journal quotidien Achourouk le 15/7/2021.

2021S00821FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

SAIHI Nader

CIN : 126899129

En vertu d'un contrat enregistré le 12/7/2021 à la recette des finances Kasserine sous n°12689929 et Quittance n°M047525 Monsieur Mohamed Esalah Znidi CIN n°02724594 a cédé le fonds de commerce du local sis à la Rue 18 Janvier 1952 Kasserine exploité en Restaurant, à Saihi Nader CIN n°12689929, les opposions seront chez l'acheteur Saihi Nader à l'adresse du fonds de commerce, un extrait de cette vente est publié au Journal quotidien Achourouk le 17/7/2021.

2021S00827FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de contrat de vente daté le 27/5/2021 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 02/6/2021 sous n°21203142 quittance n°27342 Mr Hrizi Nizar a vendu à Mr Amir Ben Said résidant au cité amel 2 n°102 Gabès le fonds de commerce de superette situé à l'Avenue Jamel Abd Ennaceur Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur Mr Amir Ben Said dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

Cette annonce sera publiée au journal le Quotidien le 01/7/2021.

2021X00847FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 5/7/2021 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax à la date 5/7/2021 enregistré sous le numéro MO51922 série n°21202067, Ayemen Saïd, CIN 09318934 qui habite à rue Khalil Matrane n°3 hay el riadh Sousse domicile élu Rue 7 Novembre immeuble Ines appartement n°3, a vendu à Hbib Saïd situé à Khalil Matrane n°3 hay el riadh Sousse domicile élu Cité jardin Rue Demachk Sfax, CIN 04008878 la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café sis à Cité jardin Rue Demachk Sfax nommé «café jardin». Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez et entre les mains du vendeur au domicile mentionné en haut.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» en date du 13/7/2021.

2021X00855FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 5/7/2021, enregistré à la recette des finances Abou el Kacem Chebbi, Sfax le 12/7/2021 sous le n°21202747. Ridha Hakim, titulaire de l'identifiant 0111119G, demeurant à la route El Ain km 2, Sfax, a vendu à Ramzi Mahersi, titulaire de l'identifiant 1469991F demeurant à rue Mekka n°33, Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à rue sidi Ali Karray n°58, Sfax exploité dans l'activité de joaillerie. Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Maître Ismail Ben Messaoud, sis à 3, rue Patrice Lumumba, immeuble Sfax city, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Alchourouk le 16/7/2021.

2021X00858FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 23/3/2021 enregistré à la recette des finances le 9/6/2021 sous le n°21201276 quittance n°M042422, Mr Fekhfekh Majid titulaire de la C.I.N n°01116087 sis à la rue Bourguiba avenue Jameledine Afghani a vendu à Mr Mohamed Kenoun titulaire n°008833651 sis à 120 avenue wouroud Gremda Sfax la totalité du fonds de commerce exploité en: vente des produits alimentaires, des épices et des fruits secs sis à la rue l'Afrane km 1, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à la rue Ennasria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El Jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien "ESSABEH" sous le n°23066 en date de 23-6-2021.

2021X00864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 3/5/2021 enregistré à la recette des finances d'El Manar le 25/5/2021 quittance n°M033422,numéro d'enregistrement 21201202, il appart que Madame Aouadi Rim titulaire de la C.I.N n°08732348 du 11/8/2006 résidante à la rue Tala n°26 cité Ibn Khaldoun Tunis, a vendu au Monsieur Ouerfelli Hassen titulaire de la C.I.N n°08734820 du 6/10/2017 résidant à la résidence El Omrane 2 appartement 33 cité la Gazelle Ariana nord, le fonds de commerce exploité dans le local commercial situé à l'avenue El Wedd n°101 cité Ibn Khaldoun Tunis exerçant toutes les objections doivent être présentées à la vendeuse au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la parution de cet avis dans l'imprimerie nationale.

Il y a eu publication de cet avis à la Presse du 8/7/2021 et journal Achourouk du 18/7/2021.

2021401890FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Menzah 6 le 7/7/2021 quittance n°069306 enregistrement n°21204211 Mr. Mohamed Nidhal Ben Ridha Ben Mohamed el Zrrad titulaire de la CIN 08703426 a vendu à «La Société Haroun Web Manager» ayant le matricule fiscal 1671577d représentée par son gérant Mr. Slim Lahdhili titulaire de la CIN 04721588 tout le fonds de commerce exploiter pour une Buvette avec tous ses

éléments matériels et moraux sis au complexe commercial et d'habitation (AHLEM) n°1 rue Hédi Nouira Nasr 2.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 14 juillet 2021.

2021401891FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 12/7/2021 reçu n°M037672 enregistrement n°21201586 Madame Hanen Ben Amar Ftiti a vendu à Mr. Jalel Ben Amar Elyaekoubi la totalité du fonds de commerce parfumerie et salon de coiffure sis à la N1 rue Enaser Ben Jaefer Bab Elkhadra Bab souika Tunis avec tous ses éléments.

Les oppositions doivent être adressées au acheteur Mr. Jalel Ben Amar Elyaekoubi au local du fonds à la N1 rue Enaser Ben Jaefer Bab Elkhadra Bab Souika Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 15/7/2021 page n°16.

2021401911FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances Sidi Hssin Tunis le 26/5/2021 Quittance n°M031679 et enregistrement 21301276 Mohamed Nasser Bou Larass sis au 204 avenue Alhaririat Azahrouni Tunis a loué à Amin Melki lisant domicile au 204 avenue Alhaririat Azahrouni Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 204 avenue Alhaririat Azahrouni Tunis la avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 1/1/2021 à 31/12/2021 cette annonce a parue au journal Echourouk pour le 14/7/2021.

2021T00738FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue El-jazira Tunis le 25/6/2021 Quittance n° M038111 et enregistrement 21301871 Amor Mansouri sis au 90 rue Teinturerie Tunis a loué à Mouhamed Walid Derbali lisant domicile au 96 rue Teinturerie Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 96 rue Teinturerie Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 13/5/2021 à 12/5/2022 cette annonce a paru au journal Echourouk pour le 8/7/2021.

2021T00741FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 6 juin 2021 enregistré à la recette des finances Abou el Kacem Chebbi, Sfax le 15 juin 2021, sous le numéro 21302259, quittance n°M056820, la SOCIETE TELETEC LOISIR SARL titulaire de l'identifiant unique n°1283377K sise à la route de Gremda, km 1,5, immeuble Abdennadher - 2ème étage - Sfax, représentée par son Gérant Mr Amine Hachicha, a loué tout le fonds de commerce de la société sis à immeuble Iheb Centre, route de Gremda, km 0,2 et destiné à l'exploitation d'un complexe de loisir pour jeunes et enfants (bowling, autres jeux de loisir, café, restaurant), à la société TELETEC SARL, sise à la route Gabès km 10 Kassa Agarab 3083 Thyna Sfax, titulaire de l'identifiant unique n°0583988V représentée par son gérant Mr Mongi Hachicha, pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 8 juin 2021.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk et le Quotidien.

2021X00856FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, Abou et Kacem Chebbi, Sfax le 5/7/2021 sous le n°2130261, Ridha Hakim, demeurant à la route El Ain km 2, Sfax, a loué à Saber Masmoudi, demeurant à la rue Taher Hadded n°36, bis Chihia Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à la rue Sidi Ali Karray n°31, Sfax exploité dans l'activité de joaillerie.

La location a été consentie pour sept ans.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk le 16/7/2021.

2021X00857FCCC3

Contrat de gérance libre

En vertu d'un contrat signé le 28 juin et le 7 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 8/7/2021 sous le n°21302159, reçu n°M043356. Loue Mr Belkhouja Hatem titulaire de la cin n°04628221 délivrée le 28/7/2011 à la STE PRO PARI PLUS SARL en cours de constitution au nom de son représentant légal Mr Draoui Hichem titulaire de la cin n°00550687 délivrée le 17/6/2019 en gérance libre le fonds de commerce situé à la rue d'Iran n°63 bis Lafayette 1002 Tunis, avec ses éléments incorporels et corporels. Les oppositions seront présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au j.o.r.t, publiée à Alchourouk et Le Quotidien 15/7/2021.

2021401903FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 23/11/2020 et enregistré le 01/6/2021 à la recette des finances La Marsa, reçu 49809, n°21302792.

Il appert que Monsieur Amir Ben Bouraoui Battikh a loué à la société Noufati société à responsabilité limitée en cours de constitution. Représentée aux fins des présentes par sa gérante madame Mbarka Jliti. La totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis au km 9 Route de la Marsa Sidi Daoued 2046 La Marsa et connu sous le nom de «Noufati».

Par acte d'avenant en date du 30/3/2021 et enregistré le 01/6/2021 à la recette des finances La Marsa, reçu 49924, n°21702813.

Il appert que Monsieur Amir Ben Bouraoui Battikh a loué à la société Noufati société à responsabilité limitée en cours de constitution. Représentée aux fins des présentes par sa gérante madame Mbarka Jliti. La totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis au km 9 Route de La Marsa Sidi Daoued 2046 La Marsa et connu sous le nom de "Fan Beauty".

Le présent avis a été publié au journal «Temps» du 17/7/2021.

2021401912FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Parti de la Révolution des Esprits et du Travail

Slogan : Justice et travail avec perfectionnement

Le parti «Révolution des Esprits et du Travail» est un parti politique national qui fonctionne dans le cadre de la constitution et conformément aux dispositions du décret n°87 - 2011 du 24 septembre 2011 relatif aux partis politiques.

Dans le cadre du régime république, nous visons à :

- Soutenir la construction d'un Etat tunisien en consolidant les valeurs de citoyenneté, de liberté, de justice sociale et de passation pacifique du pouvoir selon les fondements de la démocratie

- Contribuer à la prise de décision et répartir les responsabilités selon les compétences.

- Diffuser la culture du vivre, être responsable et bien travailler pour créer une économie forte et stable.

- Développer des stratégies et des programmes à court et à long terme.

- Travailler sérieusement pour faire avancer et réaliser l'unité et la stabilité de la région du Maghreb.

- Travailler pour la coopération internationale avec tous les peuples et les nations dans le cadre du respect et la loi.

Nom du Parti :

Le parti "Révolution des Esprits et du Travail".

Code du parti :

Un ordinateur et un épi dans son écran.

Slogan du parti :

Justice et travail avec perfectionnement.

Siège du parti :

Le siège du parti sera à l'adresse suivante : 7 rue Ibn Khaldoun, Nord Ariana 2073.

Les Membres fondateurs :

Mounir Riahi : Président du Parti.

Taher Abid

Marwa Riahi.

2021R01975APSF1

Avis

Selon procès-verbal de la réunion signé le 7/9/2020 par les habitants de l'immeuble B3 située à Bouhsina 2 Sousse enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 sous le n°21701398 quittance n°M036839 en date du 15/7/2021 un syndicat s'est constitué pour cette immeuble pour veiller à son entretien sa propreté et sa protection en contrepartie d'une contribution mensuelle de tous les habitants dont la gestion est supervisée par Mme Amel Ben Salah CIN n°04165703 demeurée à l'appartement n°46 de même immeuble et ce procès a été déposée au service central de contrôle de la commune de Sousse le 7/12/2020.

2021S00762APSF1

Constitution d'un syndicat des artistes

Suivant un PV constitutif de l'assemblée en date du 6 février 2021 et enregistré à la recette des finances Bab Souika le 3 juin 2021 sous le n°21201212 et quittance n°20745, Suivant un statut du 14 juin 2021 et enregistré à la recette des finances du 16 juin en date de 2021 sous n°21701401 et quittance n°033621, dont un exemplaire a été déposé du registre national des entreprises le 18 juin 2021, sous le numéro 202147281, un syndicat des Artistes a été constitué :

Dénomination : SYNDICAT I R P

Siège social : 16 Rue El Borj Bab Asal 1006 - Tunis - Tunisie

Activité : Syndicat patronal.

Membres :

Président : Ibrahim Lataif ,

Trésorier : Mohamed Zeran,

Secrétaire général : Mohamed Habib Mesteri.

2021401931APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement des membres du syndicat des propriétaires de la résidence

«El Hamd 1»

A l'issue de l'assemblée générale élective du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble «El Hamd1», rue Mohamed el Karoui, Sousse, en date du 4 juin 2021, il a été élu un nouveau bureau directeur du syndic comme suit : M. Hichem Jouini : Président, M. El Amri Chiheb : Trésorier, et les membres : Messieurs Mohamed El Ghadhab, Taher El Lejmi, Lasaad Lakhal, Anwer Bichr.

2021S00826APSF2

SYNDIC IMMEUBLE ROUSSEAU

8, Rue Jean Jacques Rousseau, 1073 Montplaisir - Tunis

MF : 974099 T/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8/8/2019, enregistré à la Recette des Finances Montplaisir - Tunis, en date du 15/6/2021 sous le n°21803087, quittance n°M044402, il a été décidé l'approbation des rapports moral et financier des exercices clos le 30 Juin 2016, le 30 Juin 2017, le 30 Juin 2018 et le 30/6/2019 et la nomination des nouveaux membres de syndic suivants pour une durée de 3 exercices se terminant avec la tenue de l'assemblée générale devant statuer sur l'exercice clos le 30 Juin 2022 :

- Mr Bassem Charfeddine : Président

- Mme Souad Bennour : Secrétaire Général;

- Mr Chafik Elbehi : Trésorier.

2021401933APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'immeuble non enregistré

Etude de Maître Mohamed Mars

Avocat auprès de la cour de cassation

47, Avenue Habib Bourguiba, Médenine

Tél. : 75.643.113

1- Créancier poursuivant :

Amri Mokhtar, gérant de société, demeurant à Dhibet, Tataouine, domicile élu au bureau de son avocat Maître Mohamed Mars, Avocat auprès de la cour de cassation, Médenine

- en sa qualité de créancier poursuivant -

2- Débiteur saisi :

Khelifi Mokhtar, titulaire de la carte d'identité nationale n°06530845, fonctionnaire, demeurant à Dhibet, Tataouine,

- en sa qualité d'adjudicateur (Médenine)-

Immeuble saisi :

Matérialisation de l'immeuble saisi :

L'immeuble saisi et à estimer sa valeur est situé à Sidi Boubaker, Route de Hassi Dhifallah, de la Délégation de Médenine Sud, dans le secteur communal, limité dans son ensemble :

Au sud : la terre du tiers, sur une longueur de 24m

A l'est : la terre de Ahmed Laaraiedh, sur une longueur de 18m.

Au nord : la terre de Ali Ghazala, sur une longueur de 24m

A l'ouest : une route créée, sur une longueur de 18m

La superficie totale de l'ensemble de l'immeuble saisi est estimée à 432 m² de terrain.

Le contenu de l'immeuble : l'immeuble contient une maison d'habitation genre villa, composée de trois chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain, WC, couloir, un balcon donnant sur le nord, un WC à l'extérieur, des escaliers externes menant au toit de la villa qui est d'une superficie de 124m² couverts, ainsi qu'un garage à l'ouest de la villa lui attenant, d'une longueur de 8,20m et une largeur de 4,20m, soit d'une superficie de 34,44m² couverts, et en outre une citerne d'eau de pluie à l'angle sud ouest de l'ensemble de l'immeuble. L'ensemble de l'immeuble saisi est aux quatre côtés d'un mur de 80,00m de longueur et de 2,20m de hauteur, sa superficie est de 176,00m² environ.

La mise à prix de l'immeuble saisi est fixée à quatre vingt quinze mille huit cent douze dinars (95.812,000 D) d'après l'estimation faite par l'expert Monsieur Jamel Naceur, désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Médenine en vertu de l'ordonnance sur requête n°160458 du 10/3/2021, sans les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience.

Le tribunal et l'audience d'adjudication :

L'adjudication de l'ensemble de l'immeuble saisi aura lieu le mercredi dix huit août deux mille vingt et un (18.8.2021) à 9h et suivantes devant la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Médenine.

La visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux heures de service.

N.B : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention de l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de la région. Pour pouvoir participer à l'adjudication, on doit consigner le tiers de la mise à prix.

La consultation du cahier des charges est possible au Greffe du Tribunal de Première Instance de Médenine, ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021X00854VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Société tunisienne de textile SOTUTEX, SARL, I.U. 0537800F, ayant son siège à l'avenue Jameleddine Al-Afghani Z.I Poudrière 1 Sfax (débitrice principale). - Mohamed Ben Mohamed Ben Freaj Moalla. CIN 01313673, gérant de société, demeurant à la route Menzel Chaker km 5,5 (rue 3 Impasse 6 n°34 El-Ain) Sfax (caution hypothécaire).

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Yasmine» objet du titre foncier n°39687 Sfax qui consiste en une parcelle de terre d'une superficie de 2225 m² clôturée de tous ses cotés sise au coin de la rue du martyr Mohamed Zouari et d'une autre rue innomée ramifiée de route Menzel Chaker km 6 Sfax, limitée au nord par la rue du martyr Mohamed Zouari, de l'est par Mohamed Abdelkafi, du Sud par Mhiri et de l'ouest par une rue dont la parcelle est accessible, sur laquelle est édifié :

- Un bâtiment à vocation résidentielle consistant en une villa spacieuse du style architectural moderne d'une

superficie de 620 m² se composant d'un véranda au nord et un véranda au sud ouest, un hall d'entrée et un salon spacieux équipée d'un jardin d'hiver au centre, et deux bloc : un bloc du coté est comportant un coin pour la famille composé d'une chambre dressing, un hall, une chambre à coucher avec une salle de bain équipée et un séjour avec une douche, et un coin pour les enfants composé d'un couloir, un hall (séjour), trois chambres, salle de bain et toilette, et un coin pour les hôtes composé d'un petit hall, une chambre à coucher et une salle de bain, et un bloc du coté ouest comportant un hall, un couloir, un séjour, une cuisine, une salle à manger, une chambre dépôt et une chambre pour la femme de ménage équipée d'une toilette et d'une kitchenette.

- Un garage de deux voitures lié à la villa ouvrant surie coté ouest et équipé d'une cuisine.

- Des accessoires extérieurs d'une superficie couverte de 63 m² ouvrant sur l'ouest comportant deux chambres, un bloc sanitaire, et un bar lié à la piscine.

- Une piscine d'une surface de 92 m².

- Une résidence pour le gardien au coin sud-ouest d'une surface couverte de 22 m² composé d'une chambre, une cuisine, une douche et une toilette.

La totalité de la surface non couverte comporte un jardin ouvrant sur l'est, gazonné ayant deux niveaux et des allées revêtues de carreaux de carrelage antidérapant et comportant beaucoup de plantes de décoration. Il existe aussi des plantes au trottoir extérieur. Les différentes composantes bâties sont récentes du style architectural luxueux, tous les équipements (portes extérieurs et intérieurs et équipements sanitaires) sont de haute gamme, les toits sont décorés au plâtre et le sol est revêtu de carreaux de marbre italien haute gamme, les murs de la cuisine et des blocs sanitaires sont revêtus de faïences haute gamme, les fenêtres sont équipés de l'aluminium, et la villa est équipée du chauffage central, du gaz de ville et des caméras de surveillance.

5- Mise à prix : Un million quatre cent vingt mille dinars (1.420.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi dix huit août deux mille vingt et un (18/08/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00859VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Hichem Ben Ahmed Ghorbel, directeur de société, CIN 05243772, demeurant à la route Mahdia km 6 rue Cheikh Makni n°3 Sakiet Eddeyer Sfax, et à la route Mahdia km 9 avenue Errached n°95 Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Hassan» objet du titre foncier n°36036 Sfax, et qui consiste un terrain clôturé de murs crépis et peints à une hauteur de 2,60 m, situé à la route de Mahdia km 9 avenue Errached Sfax d'une superficie totale (y compris l'entrée privée) de 1170 m², limité du nord par une entrée et Achraf Dammak, de l'est par les héritiers Fakhfakh du sud par Maazoun et de l'ouest par Drira, sur lequel est bâti :

- Une Villa au milieu de la partie sud du terrain d'une superficie couverte de 177 m². Elle comprend un salon, un séjour, deux chambres, une chambre parents (avec salle de bain équipée), une cuisine, des toilettes, une douche et une véranda. Le sol est revêtu de carrelage marbré, à l'exception de la chambre des parents dont le sol est revêtu de marbre de Thala, la salle de bain dont le sol est en marbre noir, la cuisine, les toilettes et la douche dont le sol est en parterre. Les murs sont crépis et peints, à l'exception des toilettes, de la douche, de la cuisine et de la salle de bain qui sont revêtus de céramique.

Les plafonds du hall et des chambres sont enduits de plâtre. Les portes sont en bois et les fenêtres sont en aluminium et michlair dans la chambre des parents, et le reste en bois et sont toutes protégées par du fer forgé.

- Une piscine au milieu du côté est du terrain qui est gazonnée, d'une superficie de 35 m², à la quelle est annexé un espace de 9,5 m² couvert de bois, comprenant un plan de travail, un lavabo, une douche et une toilette.

- Un abri voiture dans l'angle sud-ouest du terrain d'une superficie de 17 m² couvert de plaques métalliques.

L'immeuble est équipé d'électricité et d'eau courante, l'état de sa construction et de ses équipements est assez bien et il se situe dans un quartier résidentiel de densité relativement moyenne.

5- Mise à prix : Trois cent trente mille dinars (330.000,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue About Kacem Chebbi Sfax le lundi vingt trois août deux mille vingt et un (23/8/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00860VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930304/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie :

1/ Société MIG à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le n°B31222152011 sise au n°B1-5 immeuble nour city Centre urbain nord 1003 cité Khadhra Tunis.

2/ Société MIG SERVICE à responsabilité imitée inscrite au registre de commerce sous le n°B2498542012 sise au n°B1-5 immeuble nour city Centre urbain nord 1003 cité Khadhra Tunis.

3/ Karim Gorgi sis au 29 rue des états unis La Marsa Tunis.

4/ Mohamed Sami Chriha sis au 499 avenue Ali Ben Jaballah cité Elghazala Ariana,

5/ Mehrez Chriha sis 47 rue école Sidi Rezig Arous.

6/ Abdelali Chriha sis 37 rue Said AbouBaker Tunis.

Leur domicile élu au cabinet Maître Ahmed Batini sis au 05 rue Dour Elhara issu de la rue Bab Saadoun 1006 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°32253 Ariana d'une superficie de 18121 m² situé à Sabbela gouvernorat de l'Ariana dans la zone agricole à proximité de la zone d'habitation d'Essabela Ariana constitué par la parcelle du terrain de forme convexe d'une façade sud et qui ouvre sur une rue pavée qui mène à un groupement d'habitat à Sabbela. La parcelle est limitée du coté nord par un immeuble d'autrui, de l'est, l'ouest et le sud la rue pavée.

Les charges :

- Hypothèque de 220,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Hypothèque de 80.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Hypothèque de 600.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- La condition de préserver le caractère agricole.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix après réduction du prix de 40% est fixée à un million neuf cent cinquante sept mille soixante huit dinars (1.957.068,000 dinars).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 23/8/2021 à 9 H à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021401892VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Annonce aux créanciers

Sté RIMAR

MF : 349516

Zone de Menzel Jemel Bizerte

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Bizerte, 20/5/2021 sous le n°262.

Est prononcée la faillite de la Société «RIMAR» Zone de Menzel Jemel Bizerte.

Il a été décidé en outre :

1) La cessation de paiements à compter du moid d'octobre 2019

2) La désignation de madame Sonia Khoueldia juge du tribunal de 1ère instance de Bizerte en qualité de juge commissaire.

3) La désignation de Monsieur Mourad Ennaifer en qualité de syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance par bordereau explication dans un délai de quinze jours à dater de la parution du présent avis au JORT auprès du syndic de faillite.

Monsieur Mourad Ennaifer, 4 Rue d'Alger-7000 Bizerte.

2021R02005VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société "SIDI SHOES"

SARL au capital de 35 000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rezig Ben Arous

1023063Y

En vertu du jugement n°302 rendu par le Tribunal de Première Instance Ben Arous il a été déclaré la faillite de la société SIDI SHOES avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé Monsieur Ezzeddine Ben Slimen entant que Juge-commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés ou il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société fallie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 38, Ali Balhwen Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2021401930VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Variétés Industrielles SA

Siège social : Z.I Mghira II Rue de Monastir Mghira 2080 Fouchana

Capital social : 7300.000 DT

Identifiant Unique : 0012919 F

CNSS : 068537 - 55

A la suite de la demande du Conseil d'Administration de la société Variétés Industrielles SA, les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui tiendra le mercredi 25 Août 2021 à 10h, au siège de la société sis à la zone industrielle Mghira ou par la technique visioconférence (selon les conditions sanitaires), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020

- Lecture et Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020

- Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Affectation du résultat de 2020

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence

- Pouvoirs pour formalités.

2021R01976SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAVE VITICOLE BOUARGOUB

Société Mutuelle de Base

Route de Sousse Km 47 Bouargoub 8040

RC : C1611998

MF : 9482X/A/M/000

CNSS : 16216-17

La Cave Viticole Bou-Argoub "Société Mutuelle de Base" invite tous les Adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société pour l'Année 2020.

L'assemblée aura lieu le samedi 21 août 2021 à 9H du matin au siège social de la Cave, route de Sousse Km47 BouArgoub pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Présentation du rapport d'inspection financière et administrative qui nous a été transmis par Monsieur le gouverneur de Nabeul

2. Lecture du rapport moral de la Société et le Groupe pour l'exercice clôturé au 31/12/2020.

3. lecture du rapport financier de la Société et le Groupe pour l'exercice clôturé au 31/12/2020.

4. Lecture des rapports de commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2020.

5. Discussion et débat des rapports.

6. Approbation des rapports et des comptes de la Société et le Groupe pour l'exercice clôturé au 31/12/2020.

7. Approbation des opérations spéciales avec les membres du Conseil d'Administration et certains adhérents.

8. Quitus aux membres du conseil d'Administration

9. Approbation la poursuite de l'attribution d'un jeton de présence annuelle aux membres du Conseil d'administration

10. Approbation la poursuite de l'attribution d'un jeton de présence à Monsieur le Président du Conseil d'administration

11. Soumission et décisions sur les demandes d'adhésion, des renonciations et retrait de certains adhérents.

12. Soumission et décisions sur la situation des actionnaires qui n'ont pas respecté leur engagement envers la société.

13. Affectation des résultats.

Remarque :

- Cette convocation est considérée comme une invitation personnelle à tous les adhérents.

- La cave Viticole Bou-Argoub met à la disposition des adhérents les rapports de l'assemblée générale avant 8 jours de la date de l'assemblée générale de l'assemblée générale avant 8 jours de la date de l'assemblée générale de l'année 2020.

- L'adhérent empêcher peut donner un mondât certifié pour le représenter à l'assemblée génér e suivant l'article 18 du statut de la CVBA.

2021R02006SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Institut des Métiers de Santé - IMS

S.A au capital de 330.000 dinars

3, Rue Monastir, El Aouina, Route de la Marsa - 2045 Tunis

Identifiant unique : 1374587Z

N° Affiliation CNSS : 56014971

Messieurs les actionnaires de la société Institut des Métiers de Santé - IMS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi le 18 Août 2021 à 10 heures, au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020.

2. Lecture du rapport général du commissaire comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020.

3. Approbation du rapport de gestion et des financiers de l'exercice clos le 31/12/2020.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020.

5. Approbation des conventions réglementées.

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020.

8. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires sont tenus à la disposition des actionnaires à la direction la société pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2021401916SANB3

Convocation à l'AGO

SERVICOM HOLDING SA

Capital S. : 2.200.033 DT

S.S : 65 rue 8601 ZI Charguia I Tunis 2035

IU : 1292183C

Les associés de la société Servicom holding sont invités à assister à l'AGO le 20/8/2021 à 11h au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de la tenue de l'AGO de l'exercice 2016, en dehors des délais réglementaires,

2- Lecture du rapport de gestion individuel et consolidé pour l'exercice 2016,

3- Lecture des rapports général et spécial des CAC pour l'exercice 2016,

4- Lecture du rapport des CAC sur les comptes consolidés pour l'exercice 2016,

5- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016,

6- Quitus aux administrateurs,

7- Affectation du résultat de l'exercice,

8- Approbation des conventions prévues par les articles 200, 205 et 475 du CSC,

9- Approbation de l'autorisation donnée au PDG de nantir les actions détenues par la société et de donner caution simple et/ou solidaire de la société SERVICOM HOLDING envers ses filiales et sous-filiales,

10- Administration de la société,

11- Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes,

12- Information sur les opérations faites par le PDG de la société dans le cadre de la procédure d'arbitrage,

13- Autorisation au PDG pour la cession d'actions de Servicom SA détenues par Servicom Holding pour un montant maximum de 550 KDT pour couvrir les dépenses restantes de la procédures d'arbitrage,

14- Pouvoirs.

2021401925SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2021

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 28 septembre 2021 à 10H, au siège de la Société sis à l'avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner la situation de la société au regard de l'article 388 du CSC,

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021401928SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2021

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunis SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 28 septembre 2021 à 9H30, au siège de la société sis à l'Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange - Centre Urbain Nord, 1003 Tunis - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion consolidé relatif à l'exercice dos le 31 décembre 2020, et des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2020 ainsi que la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 pour Orange Tunisie groupe,

2- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes,

3- Pouvoirs en vue de formalités.

2021401929SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire à titre exceptionnel

Société At-Tounessya Internet

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

13, Avenue Jugurtha Mutuelle ville le Belvédère 1002 Tunis

MF : 0539698LAM000

Le conseil d'administration de la Société At-Tounessya Internet invite les Actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire à titre exceptionnel qui se tiendra le vendredi 20 août 2021 à 10 heures du matin au siège social de la société sise au 13 avenue de Jugurtha mutuelle ville le Belvédère 1002 Tunis ou à distance afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de l'assemblée générale.

2. Approbation des états financiers consolidés des années 2017, 2018 et 2019 de l'ATI et de la société Level4.

3. Pouvoirs pour formalités légales.

2021401932SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis au public

Je soussigné Kamel Ben Elmouldi Elnaser CIN : 03960551 résident à Eljam Elmahdia. J'ai perdu un titre de propriété n°03/25485 concernant le titre foncier n°23161 El Mahdia soit en perte ou endommage.

2021S00828DIVD2

Avis

Moez Hadrich déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain de 1540 m² avec maison situé à Sfax route Teniour K4 provenant par acte donation du 23/01/2007 enregistré le 18/4/2007 n°19603 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou.

Il veut faire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24 234 308

2021X00862DIVD2